

Uzès renouvelle son éclairage public vers une énergie plus propre

La Ville d'Uzès vient de signer un contrat de performance énergétique des installations d'éclairage public avec la société SPIE sur 10 ans permettant économies d'énergie, renouvellement du parc, et implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Publié le 01/03/2017

La Ville d'Uzès vient de signer un **contrat de performance énergétique** sur 10 ans. Elle confie à la société SPIE la maintenance et l'exploitation des installations d'éclairage public et sportif, l'assistance pour la gestion d'énergie, et la rénovation des installations à partir du 1er janvier 2017.

Le montant global annuel de la prestation s'élève à 13 850 euros ht pour les prestations proposées qui incluent également le géo-référencement de tous les mâts pour permettre une intervention rapide des équipes sur les lieux concernés.



"Il suffira de transmettre aux services techniques, les numéros inscrits sur l'étiquette du mât. Ils seront transmis par la base de données, à la société SPIE qui interviendra suite à la panne constatée" explique Valérie Maraval, directrice des services techniques de la Ville d'Uzès.

L'ensemble du parc sera équipé de **leds**, énergie propre et économique permettant à la commune **d'économiser 64 % sur le coût d'achat de l'électricité**, à l'issue du contrat de performance énergétique. Cette plus-value sur 10 ans se traduit notamment par l'**équipement de l'ensemble des points lumineux existants**, et l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques, également wifi à proximité de la mairie.

Au cours de cette présentation, le maire d'Uzès, Jean-Luc Chapon annonce qu'une partie du parc existant peut être maintenu à condition de supporter ce nouvel éclairage. Dans le cas contraire, *"les mâts seront modifiés pour supporter le led"* explique-t-il. La lumière choisit est un *"blanc chaud"* pour permettre de diffuser une lumière d'ambiance chaleureuse. Les mâts seront adaptés à leur environnement *"plus classique pour le centre ancien à l'image de l'existant"* à plus contemporain selon les lieux. *"Un plateau permet d'intégrer les leds"* en lieu et place des ampoules traditionnelles.

<https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/archives/travaux-de-2017/uzes-renouvelle-son-eclairage-public-vers-une-energie-plus-propre?>

Economie d'énergie et implantation de bornes électriques

L'intensité électrique des leds variera **en fonction des horaires** permettant de maîtriser les coûts d'énergie. "Les électriciens municipaux chargés de la voie publique renforceront les équipes des bâtiments communaux" ajoute le maire. Sur les équipements sportifs comme l'éclairage des stades, "des visites systématiques avec les grandes compétitions sont organisées ainsi que des visites d'entretien tout au long de l'année".

Une **maintenance préventive et curative** en fonction du type de panne permettra des interventions dans les 48 heures voire dans l'heure. Sur le premier trimestre, l'entreprise prestataire sera chargée de livrer la base de données informatique complète de l'ensemble des luminaires avec une numérotation identifiable sur les mâts.

Courant mars, avril, les **travaux de rénovation de l'année 1** démarreront par la substitution d'éclairage conforme aux normes environnementales et réglementaires. Le quartier de Servezane et notamment la rue des hirondelles et les rues adjacentes sera le premier chantier concerné.

D'autre part, la commune s'équipera de **quatre bornes de recharges pour véhicules électriques** dont une prévue dans le contrat SPIE et trois autres par le biais de l'adhésion au Syndicat mixte d'électricité du Gard, le SMEG. Elles seront réparties près de la mairie, au Portalet et proche du monument aux morts. Les travaux de rénovation et d'aménagement des installations d'éclairage du domaine public s'échelonnent sur dix ans.



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTO
IRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRE:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)